

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2015

Convocation : le 14 Décembre 2015

Présents : Mesdames BARBAZANGES, PLAGNAT, BERGERON et RISCH
Messieurs DEJOURS, DUPIN, BASSET, GUERIN, VALLON, LADREYT et HURLIN

Excusés : Mesdames CORBIN, VASSEL et LE MOULT
Monsieur MARGIRIER



web

La séance est ouverte à 19 heures.

Le procès-verbal du 27 Novembre 2015 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Monsieur Denis DUPIN

Daniel MARGIRIER a donné procuration à Solange BERGERON.

Toute l'équipe municipale adresse ses sincères condoléances à Daniel MARGIRIER pour le décès de son papa et à Cécile VASSEL pour le décès de sa maman.

- **Villas communales : avenants lot 6 et lot 9 :**

o **Avenant marché public : délibération n° 32 / 2015**

Lot 6 : électricité

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire et la note technique de l'architecte exposant les travaux supplémentaires, à savoir :

- Eclairage entrée
- Double points d'éclairage cuisine remplacés par 4 spots encastrés
- Surplus télérupteur 5 commandes
- Surplus boîtiers et câbles pour commandes filaires des volets électriques

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu avec l'entreprise VEA ELECTROMECA pour le lot 6 suivant la délibération N° 13/2015 du 30 avril 2015,

Considérant que des dépenses supplémentaires pour le lot 6 électricité sont nécessaires à la construction de ces 2 villas communales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **de conclure** l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise VEA ELECTROMECA dans le cadre des travaux de construction des villas communales :Lot n°6

Attributaire : VEA ELECTROMECA M VASSEL ERIC
Garnier 07440 CHAMPIS

Marché initial du 30 Avril 2015 - montant : 11 377.30 € HT

Avenant n° 1 - montant : 1 324 € HT

Nouveau montant du marché : 12 701.30 € HT

- **d'autoriser** le maire à signer l'avenant ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

POUR : 12 (1 pouvoir) CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

o **Avenant marché public : délibération n° 33 / 2015**

Lot 09 : cloisons

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire et la note technique de l'architecte exposant les moins et les plus values, à savoir :

- Moins value pour non recouvrement des murs extérieurs
- Plus value pour cloisons montantes jusqu'à hauteur des solives
- Portes du local technique

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu avec l'entreprise les Maçons du Village pour le lot 09 suivant la délibération N° 15/2015 du 29 mai 2015,

Considérant que des dépenses supplémentaires pour le lot 09 (cloisons) sont nécessaires à la construction de ces 2 villas communales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **de conclure** l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise LES MACONS DU VILLAGE dans le cadre des travaux de construction des villas communales :Lot n°09

Attributaire : LES MACONS DU VILLAGE
Measolle 07360 ST MICHEL DE CHABRILLANOUX

Marché initial du 29 Mai 2015 - montant : 20 272 € HT

Avenant n° 1 - montant : 2 372 € HT

Nouveau montant du marché : 22 644 € HT

- **d'autoriser** le maire à signer l'avenant ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

POUR : 12 (1 pouvoir) CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Délégation de signature des actes authentiques chez le notaire en cas d'empêchement de Monsieur le Maire : délibération N° 34 / 2015**

Monsieur le Maire souhaite déléguer aux adjoints la signature des actes authentiques (L 2122 - 18 du CGCT) chez le notaire en cas d'empêchement. Cette délégation se fait selon l'ordre d'élection des adjoints.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide de déléguer la signature des actes authentiques chez le notaire aux adjoints selon leur ordre d'élection.

POUR : 12 (1 pouvoir) CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Loyer villas les Sources délibération N° 35 / 2015 :**

A l'occasion du changement d'un des locataires de la villa les Sources, il est décidé de réviser le loyer des 2 villas à compter de janvier 2016 afin de l'adapter au prix du marché locatif local.

Monsieur le Maire propose un loyer mensuel de 550 € (hors charges).

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal de Champis

Approuvent à l'unanimité le loyer proposé

Autorisent Monsieur le Maire à signer le bail avec les nouveaux locataires du 115 rue des Sources.

Autorisent Monsieur le Maire à signer un avenant au bail pour modifier le montant du loyer de la villa 110 rue des Sources.

POUR : 12 (DONT 1 POUVOIR) CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **CCAS : repas de Noël du 09 décembre / distribution des colis**

La commune de CHAMPIS compte à ce jour 77 personnes de plus de 70 ans éligibles au repas de Noël ou au colis. 24 personnes ont participé au repas au restaurant Lou Viroulet et 53 colis sont en cours de distribution.



- **CCAS : goûter de Noël des enfants de Champis :**

Samedi 19 décembre 2015, une quarantaine d'enfants ont assisté au spectacle « Yakar l'enfant espoir » suivi d'un goûter et de la visite du Père Noël. Le CCAS adresse ses remerciements à Monsieur Busquet qui a fait don d'un sapin de Noël à la commune.



- **Travaux de voirie : programme 2016 :**

Alain Ladreyt, Adjoint en charge de la voirie, soumet à l'équipe municipale les projets « voirie » 2016 qui pourraient être réalisés:

- Chemin du Chapelas (Voie communale N° 25)
- Glissière de sécurité à Mercier (Voie communale N° 48)
- Chemin de Bel Air (Voie communale N° 20)
- la Bâtie de Crussol : rue de la Calade, rue du Château et rue du Temple

- **Vœux du 23 janvier 2016 :**

Comme les années précédentes, l'Equipe Municipale donne rendez-vous aux Champinoises et Champinois pour la présentation des vœux qui se déroulera **le samedi 23 Janvier 2016 à 11 heures** (Salle du Conseil Municipal) Un diaporama dressera le bilan 2015 des réalisations et les perspectives 2016. Le verre de l'amitié clôturera cette rencontre.

- **Café des habitants : le 22 janvier 2016**

Le prochain café des habitants aura lieu **le vendredi 22 janvier 2016 à 20 heures** salle Toinou.

- **Prochain bulletin municipal :**

Le prochain bulletin municipal paraîtra début janvier 2016.

- **Dates des conseils municipaux et des réunions d'adjoints 2016 :**

| Dates réunions d'adjoints 2016 Vendredi à 11h en Mairie de Champis | Dates Conseils Municipaux 2016 Vendredi à 20h en Mairie de Champis |
|---|---|
| 15 janvier | 29 janvier |
| 12 Février | 26 février |
| 11 Mars | 25 mars |
| 15 avril | 29 avril |
| 13 mai | 27 mai |
| 10 juin | 24 juin |
| 15 juillet | 29 juillet |
| 16 septembre | 30 septembre |
| 14 octobre | 28 octobre |
| Jeudi 10 novembre | 25 novembre |
| | 16 décembre |

- **Fermeture de secrétariat de mairie :**

Le secrétariat de mairie sera fermé du 28 décembre au 3 janvier 2016 inclus.

En cas d'urgence merci de contacter

| | | |
|-----------------|------------------|----------------|
| Gilbert DEJOURS | Maire | 06 43 04 70 78 |
| Denis DUPIN | Premier Adjoint | 06 58 26 17 64 |
| Alain LADREYT | Deuxième Adjoint | 06 32 06 59 84 |

- **CCRC : projet voie verte : Boffres / Alboussière / Champis / Saint Sylvestre**

Un projet est en cours d'étude par la CCRC pour la création d'une voie verte reliant Boffres à Saint Sylvestre en passant par Alboussière et Champis.

Une voie verte est un axe de circulation sécurisé et accessible ouvert à tous les moyens de locomotion non motorisés. Elle est donc accessible aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. Sa largeur doit être de 3 mètres.

- **Don à la commune :**

L'équipe municipale adresse tous ses remerciements à l'entreprise MANSABI (Messieurs Périnet et Cattenoz) qui a fait don à la commune un kiosque en châtaignier. L'installation a été effectuée par leurs soins sur une de nos aires de pique-nique en bordure de la RD 533.



Prochaine séance du conseil municipal :
Le vendredi 29 janvier 2016 à 20 heures salle du conseil à Champis

La séance est levée à 20 h 30

La Secrétaire de Séance
Monsieur Denis DUPIN

Les Membres du Conseil Municipal